

# La lettre de votre sénateur, Gérard Lahellec



## En toute lucidité !

Dans le climat de désarroi et de grande fatigue morale du pays, **chacun y va de son couplet sur fond de préparation de la prochaine présidentielle.**

**Certains mettent à l'index les non-vaccinés en les rendant coupables** de la saturation des services de réanimation, faisant oublier les responsables des coupes budgétaires appliquées aux hôpitaux. Aux élèves qui subissent une baisse des cours du rachat de leurs productions et une hausse du prix des matières premières, on brandira la loi Egalim2. Aux parents et enseignants qui se désolent des fermetures de classes, on arguera la baisse d'effectifs. Pour justifier la fermeture des trésoreries, on prônera le choix de la modernité !

Dans ce contexte caractérisé par les ravages du libéralisme, **d'autres utiliseront la légitime sensibilité de l'opinion aux questions environnementales pour tenter d'imposer de nouvelles cures d'austérité** en suggérant par exemple à ceux qui se lèvent tôt de se rendre au travail à vélo et de s'imposer un régime alimentaire fait de pain sec et d'eau claire !

Enfin, pour que le panorama soit complet, **la gauche, bien à la peine, fera semblant de sélectionner, pour la présidentielle, une candidature d'union dans une liste très arbitraire et rajoutera une candidature de plus** à la liste déjà trop longue des prétendants.

**Dans ce contexte pesant, où la droite essaie d'épouser les thèses de l'extrême droite, j'ai fait le choix du parrainage de la candidature de Fabien Roussel.** Ses propositions convergent avec l'idée que je me fais de ce que devrait être une gauche de notre temps. Pour que la gauche se retrouve, les grandes questions sociales et la solidarité humaine ne doivent pas passer au second plan. **Un parrainage de raison donc, pour ouvrir aussi une perspective nouvelle à gauche !**

## LA QUESTION SCOLAIRE

### 1. L'enjeu de l'école

Jean-Michel Blanquer a effectivement fait évoluer notre système éducatif : **il l'a profondément mis à mal.**

**D'une part**, en dégradant les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels, **le gouvernement a aggravé les inégalités sociales.**

**1) La "priorité au primaire"** se concentre depuis quatre ans sur les seuls dédoublements de classes en zone d'éducation prioritaire dont on guette encore les effets positifs... La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, elle-même interroge son efficacité.

**2) Le lycée Blanquer**, celui où les plus initiés du système scolaire font les choix d'établissements et d'options les plus à même de leur ouvrir les bonnes portes dans le supérieur, a, de son côté, renforcé la reproduction sociale.

**D'autre part**, malgré la dégradation de la situation sanitaire, Monsieur le Ministre a régulièrement allégé **le protocole**



Manifestation parisienne du 13 janvier pour l'école publique.



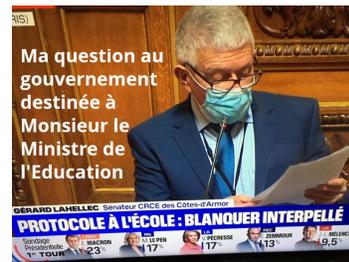
Mobilisation du 27 janvier à Saint-Brieuc pour le service public de l'éducation.

POUR NOS POSTES, NOS SALAIRES  
ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL  
DANS LE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

sanitaire, exposant sciemment personnels, élèves et familles au virus...

Après avoir privilégié une ouverture "quoi qu'il en coûte", il opte stratégiquement pour une "école ouverte", plus socialement acceptable mais qui demeure pourtant la même.

2700 personnes, des "stylos rouges", médecins mais surtout enseignants signent une tribune qui accuse la politique menée depuis 2017. **Les demandes répétées de sécuriser classes, cantines et salles de sport, n'ont jamais été entendues** malgré les manifestations qui se succèdent....



☞ J'ai interpellé le Ministre de l'Éducation Nationale lors des questions au gouvernement sur les suites qu'il envisage de donner aux revendications légitimement portées : celle du gel immédiat des suppressions de postes d'enseignants, celle du recrutement de remplaçants, du développement de la médecine scolaire, de l'investissement, par exemple, de purificateurs d'air dans les classes ! Ce dont il est question si nous conservons l'école ouverte, c'est de définir une approche durable, qui puisse perdurer à travers des éventuelles nouvelles vagues sans risquer de chambouler inlassablement les efforts de chacun pour s'adapter à la situation.



## 2. La nouvelle carte scolaire

Monsieur le directeur académique des Côtes-d'Armor a présenté le jeudi 3 février le projet de carte scolaire, qui prévoyait **la fermeture de 28 classes dans notre département**, en majeure partie localisées dans les communes rurales costarmoricaines.

Face à cette décision qui aurait abouti à mettre à mal l'engagement des collectivités territoriales qui ont investi dans la rénovation des infrastructures et amélioré les conditions d'accueil dans ces écoles, **j'ai engagé les démarches auprès du Ministre et des diverses instances de l'éducation nationale.**

☞ La prise en compte, certes très partielle, des situations de tension auxquelles ces décisions allaient conduire, a permis de sauvegarder un certain nombre de classes. Cet engagement doit se poursuivre et constitue l'objet même de la question d'actualité au ministre prononcée par Marie Noelle Lienneman au nom du groupe CRCE dès ce 16 février.

## AU SÉNAT



## SCIENCE.

Désigné Vice-Président de la [mission d'information sénatoriale sur "L'exploration, la protection et l'exploitation des fonds marins"](#), j'ai pensé à Paul Valéry et à son regard sur le monde. Il écrivait que « le temps du monde fini commence » et que l'avenir serait « cognitif ». Il pointait la question des fonds marins comme une grande inconnue qui méritait que nous nous y attardions. C'est ce que nous faisons aujourd'hui avec notre mission d'information. Et l'IFREMER et le SHOM bretons ont leur rôle à jouer !



## EHPAD.

Je salue la [question au gouvernement de mon collègue communiste Pascal Savoidelli](#) qui a soulevé le problème des contrôles de l'État sur les Ehpads privés. Quels seront les objectifs de ces contrôles ? Seront-ils menés par les ARS qui prônent « l'efficience de la dépense publique » quand nos aînés ont besoin de soins, d'accompagnement, d'humanité ? Le gouvernement compte-t-il refuser l'agrément à des établissements dont le modèle économique est axé sur la rentabilité, au profit d'Ehpads publics ?



## FÉMINISME.

Je soutiens, aux côtés de sénateurs socialistes et écologistes, [la proposition de loi visant à renforcer le droit à l'avortement](#). Le texte entend notamment rendre obligatoire la pratique du tiers-payant pour les actes en lien avec la pratique d'une interruption volontaire de grossesse et garantir dans tous les cas la confidentialité de l'IVG. Le texte précise aussi que le pharmacien qui refuse la délivrance d'un contraceptif en urgence méconnaît ses obligations professionnelles et peut être sanctionné à ce titre.

## ÉCOLOGIE.

Après avoir participé à la commission mixte paritaire sur [la proposition relative à l'indemnisation des catastrophes naturelles](#), si je souligne le travail réalisé, je regrette le trop grand nombre de propositions essentielles supprimées dans cette ultime version. Parmi elles, la mention d'accompagnement des communes par le référent à la gestion des conséquences naturelles ou la création d'un portail national des risques naturels qui paraissait être un bon outil d'information et de partage...



## TGV.

Lors du débat sur la politique ferroviaire pour un maillage équilibré du territoire, j'ai interpellé Monsieur le Ministre. Le pacte ferroviaire confortant l'initiative privée qui devait développer l'offre ferroviaire n'a pas permis d'améliorer l'offre de desserte des territoires : un axe récemment renouvelé, soumis à appel d'offre concurrentiel, n'a reçu que celle de la SNCF... L'exacerbation de la concurrence sur l'axe TGV Paris-Lyon illustre le fait que celle-ci se positionne sur les segments captifs.



## TRAVAIL.

J'ai posé [une question écrite à Madame la Ministre du Travail](#) lui demandant d'apporter des garanties protectrices aux salariés de Carrefour dont les magasins ont été passés en location gérance. En effet, le groupe, par cette nouvelle stratégie (qui vise à transférer les contrats de travail de ses salariés à des locataires gérants), conserve son activité tout en se délestant des cotisations salariales et précarise les emplois, comme peut en témoigner la situation particulièrement alarmante du magasin d'Epervain.

## EN CIRCONSCRIPTION



### ORTHOPHONISTES.

J'ai reçu à ma permanence de Saint-Brieuc des orthophonistes, qui m'ont redit ce sur quoi alerte, depuis des années, leur fédération : la disparition progressive de la profession des lieux de soins pluridisciplinaires, hospitaliers ou médico-sociaux. Le conventionnement des établissements avec des orthophonistes libéraux ne peut se substituer à la qualité d'un travail institutionnel et il devient urgent d'arrêter le morcellement de l'offre de soins, ce qui suppose aussi une juste rémunération.



### AGRICULTEURS.

La Bretagne est la 1ère région française d'élevage pour la viande, mais elle est surtout la 1ère pour la production de porcs. [J'ai interpellé le Ministre sur la fragilisation de ce secteur](#) qui porte le risque de sa disparition. Évitions la crise que nous avons connue dans la filière avicole et qui a conduit à l'abandon d'une partie de cette filière !



### COMMUNES RURALES.

À Loguivy-de-la-Mer, j'étais avec Emmanuelle Wargon, Ministre du logement, aux côtés des maires costarmoricains, afin d'évoquer l'aménagement du territoire et la ruralité. Le constat est facile à faire : ces espaces ont fait l'objet depuis plusieurs décennies d'un désengagement préoccupant. Cela devrait appeler une ambition publique pour maintenir les services publics, porter l'exigence d'innovation par le numérique et l'intermodalité.



### DESSERTE TGV.

Dans le cadre du comité de pilotage des nouvelles lignes ferroviaires pour l'ouest de la Bretagne pour rapprocher la pointe bretonne de Rennes, j'ai rappelé qu'il est nécessaire de conforter la desserte TGV jusqu'à Brest et Quimper et continuer à desservir tous les territoires dans le cadre d'une complémentarité TGV-TER.

## Contactez-moi !

AU SENAT :  
15 rue de Vaugirard 75291 Paris Cedex 06 - 02 42 34 44 06

EN CIRCONSCRIPTION :  
permanence de Saint-Brieuc (1T Rue du 71ème RI 22000 - 02 96 63 03 48)

ou celle de Guingamp (8 Route de Corlay 22200)

VIA MES COLLABORATEURS :

Pascal Bonneau : [p.bonneau@clb.senat.fr](mailto:p.bonneau@clb.senat.fr) - 06 72 71 17 50  
Victoria Girondeau : [v.girondeau@clb.senat.fr](mailto:v.girondeau@clb.senat.fr) - 06 72 71 08 32  
Pauline Jacques : [p.jacques@clb.senat.fr](mailto:p.jacques@clb.senat.fr) - 07 88 42 58 38

...directement par mail : [g.lahellec@senat.fr](mailto:g.lahellec@senat.fr)  
ou encore sur [mon site internet](#) et sur mes réseaux !

